



## Anticiper aujourd'hui pour préserver demain

### Introduction

La préservation de la fertilité sociétale dans notre centre permet aux femmes et aux hommes de conserver leurs gamètes (ovocytes ou spermatozoïdes) sans indication médicale, afin de garder la possibilité d'avoir un enfant plus tard.

Objectif : Vous offrir une liberté de choix et du temps, dans le respect d'un cadre médical.

Pourquoi envisager cette démarche ?

| Raisons personnelles                                              | Raisons professionnelles                             | Raisons sociétales                                                |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Projet parental différé<br>Désir de sécuriser ses chances futures | Etudes longues<br>Carrière prioritaire à court terme | Evolution des modèles familiaux<br>Déclin naturel de la fertilité |

Ce que dit la loi de bioéthique :

| On peut prélever des gamètes           | A compter du                   | Jusqu'à son                    |
|----------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Ponction ovocytaire chez la femme      | 29 <sup>ème</sup> anniversaire | 37 <sup>ème</sup> anniversaire |
| Recueil de spermatozoïdes chez l'homme | 29 <sup>ème</sup> anniversaire | 45 <sup>ème</sup> anniversaire |

### 1. Prélèvement des ovocytes pour les femmes ♀

Le prélèvement des ovocytes se fait par ponction ovocytaire sous contrôle échographique après une stimulation hormonale d'environ 10 jours. Pour obtenir un nombre d'ovocytes congelés satisfaisants, il est parfois nécessaire de réaliser deux ponctions dans notre centre. La réutilisation des ovocytes nécessitera une fécondation in vitro avec ICSI pour obtenir des embryons.

**Attention, l'autoconservation des ovocytes ne garantit pas l'obtention d'une grossesse et d'une naissance à 100%, et ce quel que soit le nombre d'ovocytes congelés.**

| Nombre d'ovocytes congelés | Taux cumulé de naissance |          |
|----------------------------|--------------------------|----------|
|                            | < 35 ans                 | > 35 ans |
| 3                          | 5%                       | 5%       |
| 5                          | 15%                      | 15%      |
| 8                          | 30%                      | 20%      |
| 10                         | 40%                      | 25%      |
| 15                         | 70%                      | 40%      |
| 20                         | 75%                      | 50%      |

**Les chances de grossesses ultérieures varient selon l'âge et le nombre d'ovocytes obtenus**

*D'après Cobo et al. Fertil Stéril 2021*

### 2. Le recueil de sperme chez l'homme ♂

Le prélèvement se fait au laboratoire par masturbation. Il peut être envisagé 2 ou 3 recueils selon la qualité des paramètres spermatiques au moment de la congélation.

### 3. Conservation des gamètes

Après le prélèvement, vos gamètes sont congelés et conservés dans l'azote liquide à -196°C. A l'issu de cela, vous devrez chaque année indiquer si vous souhaitez :

- ☐ Poursuivre la conservation en vue d'une AMP
- ☐ Arrêter la conservation des gamètes en précisant leur devenir : destruction, don à la recherche ou don à des patients en attente d'un don de gamètes.

**Le coût annuel de la cryoconservation reste à votre charge.**

**Les frais sont fixés par notre laboratoire.**

### 4. Utilisation des gamètes

| On peut utiliser ses gamètes conservés  | Jusqu'à son                    |
|-----------------------------------------|--------------------------------|
| Chez une femme célibataire ou en couple | 45 <sup>ème</sup> anniversaire |
| Chez un homme en couple                 | 45 <sup>ème</sup> anniversaire |

### 5. Contact et prise de rendez-vous

**Pour la congélation de vos ovocytes :**

**Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer**

Adresse : Allée Jacques Monod 62200 Boulogne-sur-Mer  
Téléphone : 03 21 99 82 86 / Fax : 03 21 99 30 84  
Mail : amp@ch-boulogne.fr  
Médecins responsables : Docteur Christophe Avlessi, Docteur Olga Calistru et Docteur Caroline Morgand



**Centre Médical Chirurgical et Obstétrical de la Côte d'Opale**

Adresse : 171 route de Desvres 62280 Saint-Martin-Boulogne  
Téléphone : 03 66 25 91 09  
Mail : sec.amp.littoral@vivalto-sante.com  
Médecins responsables : Docteur Bérangère Ricourt



**Pour la congélation de vos spermatozoïdes :**

**Laboratoire de biologie médicale Biopath Laboratoires**

Adresse : 173 route de Desvres 62280 Saint-Martin-Boulogne  
Téléphone : 03 21 10 97 00  
Mail : amp@biopath.fr  
Médecin responsable : Docteur Paul-Antoine Debailleul

